

TABLEAU DES EFFECTIFS 2025

PROJET

DELIBERATION N° DEL2025_04_01 DU 09 AVRIL 2025

MODIFICATIF N°22

FILIÈRE	CADRE D'EMPLOI	GRADE/EMPLOI	CAT.	POSTES CRÉÉS	EFFECTIFS POURVUS	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET
TITULAIRES							
EMPLOI FONCTIONNEL	Emploi fonctionnel de D.G. 2 a 10 mille hab.			0	0	0	0
	ATTACHÉS TERRITORIAUX	Attaché territorial	A	2	0	0	0
	RÉDACTEURS TERRITORIAUX	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	2	1	1	0
		Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe		1	1	1	0
		Rédacteur territorial		0	0	0	0
	ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	3	2	2	0
		Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe		6	4	4	0
		Adjoint Administratif territorial		7	5	5	0
ANIMATION	ANIMATEURS TERRITORIAUX	Animateur principal de 2 ^{ème} classe	B	1	1	1	0
CULTURELLE	ADJOINTS TERRITORIAUX DU PATRIMOINE	Adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	C	1	1	1	0
		Adjoint territorial du patrimoine		1	0	0	0
MÉDICO-SOCIALE SOUS FILIÈRE SOCIALE	AGENTS TERRITORIAUX SPÉCIALISÉS DES ÉCOLES MATERNELLES	ATSEM principal de 1ère classe	C	5	5	4	1
		ATSEM principal de 2 ^{ème} classe		1	1	0	1
POLICE MUNICIPALE	CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	Chef de service de Police municipale	B	1	1	1	0
	AGENT DE POLICE MUNICIPALE	Brigadier-chef principal	C	3	2	2	0
		Gardien-brigadier (Brigadier)		1	0	0	0
TECHNIQUE	TECHNICIENS TERRITORIAUX	Technicien territorial	B	2	1	1	0
	AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX	Agent de maîtrise principal	C	3	3	3	0
		Agent de maîtrise		2	2	2	0
	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	1	1	1	0
		Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe		5	5	5	0
		Adjoint technique territorial		10	10	9	1
		TOTAUX	58	46	43	3	

TABLEAU DES EFFECTIFS 2025

PROJET

DELIBERATION N° DEL2025_04_01 DU 09 AVRIL 2025

MODIFICATIF N°22

FILIÈRE	CADRE D'EMPLOI	GRADE/EMPLOI	CAT.	POSTES CRÉÉS	EFFECTIFS POURVUS	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	FONDEMENT JURIDIQUE	
CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC									
COLLABORATEUR DE CABINET			A	1	1	1	0	Collaborateur de cabinet - Article L333-1 du CGFP	
ADMINISTRATIVE	ATTACHÉS TERRITORIAL	Attaché territorial	A	2	1	1	0	Emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté - Article L332-8-2° du CGFP	
				1	0	0	0	Vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire - Article L332-14 du CGFP	
				1	0	0	0	Accroissement temporaire d'activité - Article L332-23-1° du CGFP	
	RÉDACTEURS TERRITORIAUX	Rédacteur	B	2	1	1	0	Emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté - Article L332-8-2° du CGFP	
		Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe		1	0	0	0	Accroissement temporaire d'activité - Article L332-23-1° du CGFP	
	ADJOINTS ADMINISTRATIFS	Adjoint administratif	C	1	1	1	0	Emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté - Article L332-8-2° du CGFP	
		Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe		1	0	0	0	Accroissement saisonnier d'activité - Article L332-23-2° du CGFP	
		Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe		3	2	1	1	Accroissement temporaire d'activité - Article L332-23-1° du CGFP	
	ANIMATION	ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION	Adjoint territorial d'animation	C	1	1	0	1	Accroissement temporaire d'activité - Article L332-23-1° du CGFP
		ANIMATEURS TERRITORIAUX	Animateur	B	1	0	0	0	Accroissement temporaire d'activité - Article L332-23-1° du CGFP
CULTURELLE	ADJOINTS TERRITORIAUX DU PATRIMOINE	Adjoint territorial du patrimoine	C	1	1	1	0	Emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté - Article L332-8-2° du CGFP	
TECHNIQUES	TECHNICIENS TERRITORIAUX	Technicien territorial	B	1	1	1	0	Emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté - Article L332-8-2° du CGFP	
				1	0	0	0	Accroissement temporaire d'activité - Article L332-23-1° du CGFP	
	ADJOINTS TECHNIQUES	Adjoint technique territorial	C	1	0	0	0	Emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté - Article L332-8-2° du CGFP	
		Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe		2	0	0	0	Emploi permanent pour tous les emplois à temps non complet lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 % - Article L332-8-5° du CGFP	
		Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe		1	0	0	0	Vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire - Article L332-14 du CGFP	
		Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe		11	9	6	3	Accroissement temporaire d'activité - Article L332-23-1° du CGFP	
		Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe		5	1	0	1	Accroissement saisonnier d'activité - Article L332-23-2° du CGFP	
		Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe		5	1	0	1	Accroissement saisonnier d'activité - Article L332-23-2° du CGFP	
		TOTAUX	38	19	13	6			

GRADE/EMPLOI	CAT.	POSTES CRÉÉS	EFF. POUR VUS	TC	TNC
CONTRACTUELS DE DROIT PRIVÉ					
CAE-PEC	C	5	2	1	1
TOTAUX		5	2	1	1

GRADE/EMPLOI	CAT.	POSTES CRÉÉS	EFF. POUR VUS	TC	TNC
SERVICE CIVIQUE					
Espace Socio-culturel Francine Foussa		1	0	0	0
CCAS		1	0	0	0
TOTAUX		2	0	0	0